

Le Petit Usania

n°38 – octobre 2001 4e année

Le mensuel d'information de l'USAN

USAN : Cité des Sports de Nancy-Thermal / 6, avenue Hippolyte Maringer / 54000 NANCY / C.C.P. : NANCY 176 574 F

Centenaire de la loi de 1901 à NANCY

À l'occasion de la célébration du *Centenaire de la loi de 1901*, du mercredi 26 au dimanche 30 septembre inclus, Nancy a été le théâtre de diverses manifestations coorganisées par la Direction des fêtes, la Direction de la culture, la Direction des sports, l'OMS et la Mission du centenaire désignée à cet effet. Le chapiteau installé place Stanislas pour l'exposition *Le livre sur la place* qui eut lieu dimanche 23, en était le principal centre de déroulement. Ainsi mercredi 26 y eut lieu la *Journée Solidarité* constituée d'un salon associatif auquel participèrent quelques 115 associations et de nombreux professionnels. Vendredi 28 y avait lieu la *Journée loisirs* à laquelle participèrent quelques 110 associations des milieux sportifs et culturels de Nancy. L'USAN y tenait un stand d'information en commun avec l'ASNJ représentée par notre ami Michel BRONNER. Samedi 29 s'est déroulé un Colloque National sur le thème *Associations et reconversion industrielle* au Palais des Congrès et dimanche était réservé à une *Journée des associations* plus spécialement destinée aux associations culturelles (arts plastiques, musique, poésie, théâtre...).

De plus, samedi soir, un *Repas associatif* réunissait 960 convives issus de 210 associations nancéiennes pour un « prix associatif » (30 F). À l'une

des tables on pouvait compter 17 Usaniens : Christophe et Valérie PREVOT, Daniel et Éliane PREVOT, Marie et Nicolas PREVOT, Sylvie GOBERT et Martial MARTIN, Patrick et Marie-Jeanne LIBERT, Bertrand et Magali MAUJEAN, Cyril WIRTZ et Marie MARTIN, Jean-Mary et Annick BLIND, et Christian ROUMEGOUS. Prirent également place à notre table : Madame Patricia THOMAS, secrétaire de l'OMS, son mari et leur fils. Une excellente paella préparée par les cuisiniers du Grand-Sauvoy nous y fut servie dans une ambiance de fête où l'on put apprécier diverses chorales, un trio de guitare-jazz et surtout un groupe de musiciens et danseuses de l'Association Culturelle Berbère de Meurthe-et-Moselle.

Pour les associations, le salon du vendredi fut certes l'occasion de contacts intéressants. Mais il fut surtout l'occasion de la signature d'une convention de partenariat entre l'URSSAF-54 et l'OMS de Nancy. Celle-ci permet entre autre aux associations ayant des activités lucratives ou/et ayant moins de 10 salariés, d'utiliser gratuitement le logiciel de gestion acquis par l'URSSAF-54 afin d'aider les dites associations à effectuer auprès de ce service la déclaration obligatoire de leurs activités lucratives (ceci nous concerne donc).

Un grand bravo aux organisateurs pour cette fête très réussie.

Constituée le 19 novembre 1961 et déclarée à la préfecture de Meurthe-et-Moselle le 3 janvier 1962 sous le numéro 2143, l'Union Spéléologique de l'Agglomération Nancéienne, ou USAN, «a pour but de grouper les personnes de la région de NANCY s'intéressant à l'exploration, l'étude et la protection des cavités souterraines naturelles ou artificielles» (article 1 des statuts).

Agréée le 2 mai 1981 par le Ministère de la Jeunesse et des Sports sous le numéro 54S433.

Conventionnée par l'Agence Nationale des Chèques-Vacances sous le numéro 147102.

Conventionnée par la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe-et-Moselle.

.....
Directeur de publication &
Responsable de rédaction :
Christophe PREVOT
.....
Imprimeur : USAN - NANCY
ISSN 1292-5950
Dépôt légal n°1303 / Oct. 2001
.....

Faites du Sport 2001 par Daniel PRÉVOT

Pour la troisième année consécutive l'USAN a apporté sa contribution à la manifestation strictement nancéenne intitulée *FAITES DU SPORT* et co-organisée par l'Office Municipal des Sports, le Service des Sports de Nancy (i.e. la municipalité) et le Groupe d'Intérêts Économiques du Centre Commercial Saint-Sébastien les samedi 8 et du lundi 10 au samedi 15 septembre derniers.

Cette manifestation fait à présent partie des événements sportifs incontournables de la rentrée des classes. Elle marque également la rentrée des associations sportives pour lesquelles elle est une vitrine et l'occasion de recrutement.

Pour leurs dévouement et prestations, nous remercions les 19 Usaniens : Noëlle ANTOINE, Guillaume CARRAYROU, Jérôme CONTAL, Pascal CUXAC, Gaëlle DESCHIN, Nadège FAIVRE, Sylvie GOBERT, Patrick LIBERT, Marie MARTIN, Martial MARTIN, Bertrand MAUJEAN, Antoine MICHEL, Alexandre NUS, François NUS, Christophe PREVOT, Daniel PREVOT, Eliane PREVOT, Alain WEBER, Cyril WIRTZ ainsi que les ex-usaniens Amandine NUS et Patrick VAUTRIN dont nous avons fort apprécié le « coup de main ». Notre implication fut très importante comme l'indique le tableau journalier des effectifs présents ci-dessous :

jours	S	L	M	M	J	V	S	totaux
a.m.	7	6	4	4	4	2	6	33
p.m.	10	6	5	10	4	5	14	54
totaux	17	12	9	14	8	7	20	87

Ce qui fait une moyenne de 6 personnes par période (matin ou a.m. et après-midi ou p.m.). Les périodes « coups de feu » furent les samedi et le mercredi après-midi à partir de 15h00.

En ce qui concerne notre stand, nous avons distribué environ 350 plaquettes d'information sur

notre club et ses activités, ainsi que 200 plaquettes sur notre journée *SPELEO POUR TOUS 2001* du dimanche 23. Assurant une permanence tous les jours à notre stand, j'ai l'impression que la manifestation a reçu globalement moins de visiteurs cette année que la précédente. Nous avons toutefois enregistré plus de « baptêmes sur corde » que les années précédentes, soit environ 220 pour toute la semaine. La durée moyenne d'un baptême est environ d'un quart d'heure. De nombreuses cartes de Chauves-Souris furent distribuées.

ANECDOTES :

➤samedi 8, un agent du service de sécurité, ému par le tremblement (de frayeur) d'une feuille suite au passage de Cyril sur la corde qui voisinait la plante, demanda au spéléo de déplacer ladite corde. Après une difficile discussion, nous avons mis un tendeur au végétal craintif.

➤le lendemain du tragique attentat commis au World-Trade-Center aux USA, c'est-à-dire mercredi 12, le même agent « Responsable de la Sécurité des Plantes Vertes », a intimé à Magali une interdiction de prendre des photos du stand, en raison de l'application du plan vigipirate... Suite à ma demande, Madame Florence Dossmann, responsable du service promotion du CC, a autorisé par le biais de la sonorisation du CC, les membres des stands d'exposition à photographier en toute liberté leurs stands.

➤Les « chouchous » achetés pour tenir les cheveux longs de certaines petites filles feront désormais partie de la panoplie du matériel du parfait initiateur au milieu des croll, descendeur, bloqueur, poignée d'ascension...

➤Madame FOSSARD, infirmière, m'a signalé que sa petite fille Nancy âgée de 10 ans, suite à une montée-descente sur corde jusqu'au faite de la verrière, a été victime d'un petit malaise dû à une hypoglycémie (baisse du taux de glucose dans le sang) qu'elle a calmé avec un morceau de sucre. Elle m'a suggéré de donner un bonbon aux enfants avant la

Incident au mur du gymnase Provençal

Mardi soir 25 septembre à la sortie de la séance d'entraînement, nous avons été informé d'un incident qui aurait pu malheureusement être un dramatique accident.

Nadège FAIVRE a fait une chute en deux temps du haut du mur (14 m) en se recevant sur ses pieds comme un chat. Elle s'en est tirée avec une grande frayeur et quelques brûlures aux mains causées par la corde à laquelle elle a, par réflexe, tenté de se retenir. Cette chute est due à une défaillance de la personne à qui elle avait confié l'assurage de sa montée. Nous rappelons qu'il est nécessaire d'observer la plus

grande vigilance lorsque l'on assure une tierce personne et qu'il est imprudent de confier sans surveillance son assurage à quiconque dont la compétence n'a pas été vérifiée. Ceci aurait sans doute été évité si la *Plaquette d'assurage Logic Cassin* dont chaque baudrier d'escalade du club est muni, avait été utilisée au lieu de pendre inutilement au côté de l'assureur. Au mur la sécurité est l'affaire de chacun, un regard discret sur la cordée voisine peut parfois éviter le pire. L'autoformation pratiquée par le club en matière d'escalade n'interdit pas les « anciens » de vérifier que les règles de sécurité sont bien respectées à côté d'eux, au contraire.

La Grande Cause Nationale 2001 par Daniel PRÉVOT

Sur le plan national, le centenaire de la loi de 1901, fut l'occasion de la signature le 1er juillet d'une *Charte d'engagements réciproques* par le Premier ministre, Lionel Jospin, et le Président de la Conférence Permanente des Coordinations Associatives, Hubert Prevot, pour l'État d'une part et les associations regroupées au sein de la CPCA d'autre part.

Selon le préambule de cette charte : *Le secteur associatif, dans la diversité et l'indépendance qui sont sa richesse, s'est révélé au cours des années, une force utile et d'interpellation. Il est devenu un acteur fondamental de développement, d'innovation et de cohésion de la société [...] L'État [...] reconnaît l'importance de la contribution associative à l'intérêt général dont il est le garant.*

Selon l'article 2.3 : *Les signataires s'engagent à promouvoir l'expérience associative au sein de notre société et à valoriser les acquis des bénévoles et des salariés.*

Selon l'article 3.1 : *L'État s'engage à : Promouvoir et faciliter l'engagement bénévole civique et social de tous, sans distinction d'âge, de sexe ou d'origine sociale, par des mesures visant à favoriser : le développement, à côté du temps professionnel et familial, d'un temps civique et social ; la formation des bénévoles ; la sécurité juridique des dirigeants associatifs ; etc.*

Dans son discours du 1er juillet (disponible intégralement sur www.premier-ministre.gouv.fr), le

Premier ministre *a annoncé de nouvelles mesures pour appuyer l'activité des associations. Ces mesures s'inscrivent dans une véritable politique associative . Parmi ces mesures, on peut noter le congé individuel de formation, qui permet aux salariés de suivre une formation de leur choix sur leur temps de travail. Par ailleurs, la loi relative à la réduction du temps de travail (RTT) prévoit que des accords de branche ou d'entreprise pourront comporter des dispositions spécifiques pour les salariés exerçant des responsabilités associatives.* (extraits de la *Lettre du gouvernement* du jeudi 5 juillet).

Depuis le 1er juillet 1901, date du vote de la loi promulguée par Waldeck-Rousseau président du Conseil, les mesures prises en 2001 constituent la plus grande avancée pour le mouvement associatif.

Sur le plan européen : *Le gouvernement va œuvrer à l'adoption rapide du statut européen des associations, qui permettra aux associations de disposer d'un cadre commun pour tous les pays de l'Union. Des contacts ont été pris avec les Présidences belge et espagnoles afin qu'elles fassent aboutir ce projet au plus tard en 2002.*

Pour en savoir plus en ce qui concerne la *Grande Cause nationale* (nom donné par le Premier ministre au mouvement associatif en décembre 2000) on consultera les sites Internet suivants : www.grandecause2001.net , www.vie-associative.gouv.fr , www.cosame.org , et en ce qui concerne le bénévolat www.jeunesse-sports.gouv.fr .

Piscine : saison 2001-2002

Les travaux de réparation de la piscine de Vandœuvre ne sont pas achevés et la réouverture des bassins au public n'est programmée que pour le 8 octobre. Reportez-vous au *P'tit Usania* n°37 pour le plan de situation de ladite piscine à laquelle nous donnons rendez-vous aux usagers du club lundi 8 octobre à 20h30.

Camp spéléo dans l'Aude

Afin de réserver et préparer au mieux le camp spéléo de l'USAN de février dans l'Aude, et sachant que le nombre de places est limité, Pascal CUXAC (60, boulevard d'Haussonville / 54000 NANCY / 03.83.41.01.92 / pascal.cuxac@inist.fr) demande à

ce que les intéressés s'inscrivent auprès de lui **avant le 31 octobre**.

Les inscrits devront prévoir en même temps un premier paiement de 500 F pour l'hébergement et la nourriture.

Condoléances...

Nous avons le regret de vous annoncer le décès, jeudi 13 septembre, de Jean-Marc LEBEL. C'était un plongeur spéléo de renommée nationale et internationale.

Nous adressons toutes nos condoléances à son épouse et à son petit garçon.

Afin de les aider à traverser un passage financier qui sera certainement difficile, le CDS organise un collecte de dons. Vous pouvez les envoyer (Christophe PRÉVOT / 17, rue de l'ermitage / 54600 VILLERS-LÈS-NANCY) par chèque à l'ordre du CDS-54.

Activités régulières

Mur d'escalade : chaque mardi de 20 h à 22 h au gymnase Provençal (quai René II – NANCY). Il est impératif d'avoir un paire de chaussures propres !

Piscine : chaque lundi de 20 h 45 à 22 h à la piscine communautaire de Vandoeuvre (rue de Norvège – VANDOEUVRE) ; **reprise le lundi 8 octobre**. Ne pas oublier une pièce de 10 F pour le casier.

Programme établi lors de la réunion du vendredi 28 septembre

le S 29/09 **manifestation** : repas place Stanislas dans le cadre du centenaire de la loi 1901

du V 05/10 **manifestation** : 30e anniversaire du forage du Rupt-du-Puits, 11e rencontre d'octobre du SCP et au D 07/10 143e séminaire de la LISPEL à la Maison Lorraine de la Spéléologie (Lisle-en-Rigault / 55)

le S 06/10 **encadrement** : groupe EDF à Pierre-la-Treiche / responsable : Martial MARTIN

le J 11/10 **conférence** : Grottes de Pierre-la-Treiche et origines de la spéléo dans le 54 à la BML à 17h30

du V 12/10 **spéléo** : « week-end Jeunes » de la LISPEL dans le Doubs (centre des Chenestrels)
au D 14/10 coordination : Martial MARTIN

le J 18/10 **conférence** : Les mines de cuivre et d'argent de l'ancien Ban de Ramonchamp à la BML à 17h30

du S 20/10 **spéléo** : dans le Doubs
au D 21/10 responsable : Bruno RAGARU

le J 25/10 **conférence** : Le spéléodrome de Nancy : une reconversion d'un site industriel à la BML à 17h30



Prochaine réunion : Vendredi 26 octobre à 20h au local

En prévisions

le S 27/10 **mariage** : Emmanuelle BUR avec Denis TCHOREK en l'église St Genès de Laxou à 15h30

J1 – D4 /11 **spéléo** : dans le Doubs / responsable : martial MARTIN

du S 10/11 **réunion** : Journées d'Études de l'EFS à ORNIAC (46)
au D 11/11 renseignements et inscription : Pôle Technique de Lyon (04.72.56.09.63 / ffs.lyon@wanadoo.fr)

S8 – D9 /12 **manifestation** : 40e anniversaire de l'USAN et Festival Lorrain de l'Image Souterraine à NANCY

S9 – S16 /2 **camp spéléo** : dans l'Aude / responsable : Pascal CUXAC

Le matériel doit rentrer !

Il manque du matériel d'escalade : 10 dégaines et 1 Gri-gri. Ce matériel doit rentrer rapidement au local !

Tarifications pour 2001

Cotisation fédérale FFS simple : 165 F = 25,15 €
Cotisation club USAN simple : 105 F ou 16 €

Assurance fédérale basique : 200 F = 30,49 €
Licence initiation individuelle : 20 F = 3,05 €

Frais de maintenance	Casque	Baudrier	Carbure (5 kg)	Pile (4,5 V)
membre de l'USAN	-	-	60 F = 9,15 €	3 F = 0,46 €
personne extérieure	15 F = 2,29 €	25 F = 3,81 €	70 F = 10,67 €	5 F = 0,76 €
forfait hebdomadaire	15 F = 2,29 €	50 F = 7,62 €	-	-
forfait mensuel	40 F = 6,10 €	100 F = 15,24 €	-	-